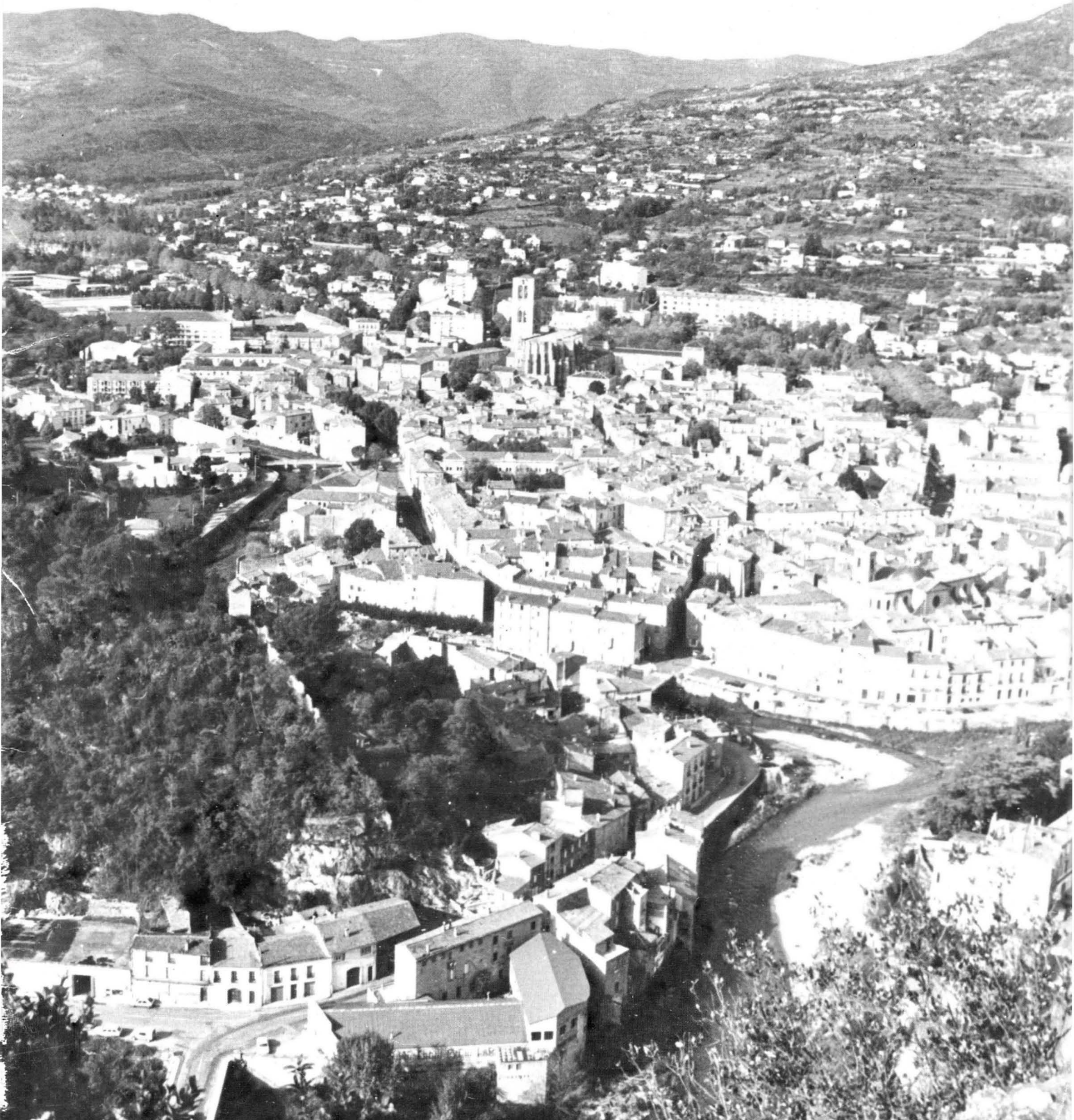


Avril-Juillet 1989
G.R.E.C. N° 50-51

ISSN 02203543



BULLETIN DU GROUPE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES DU CLERMONTAIS
(Revue culturelle de la Moyenne Vallée de l'Allier)

ANCIENNES EGLISES RURALES DU DIOCESE DE LODEVE

3^e partie (note 1)

Jusqu'à présent, adoptant la division canonique de l'ancien diocèse de Lodève, j'ai traité des églises situées sur la rive droite de la Lergue. Maintenant, c'est le groupe des églises de la rive gauche qui nous retiendra, auquel il faut joindre les églises du plateau du Larzac. C'est par ces dernières que je commencerai.

SAINT-MICHEL D'ALAJOU

Saint-Geniès des Fours

Cette église existe toujours, proche de la route D 152, sur la droite, à mi-chemin de Saint-Michel à Soulagès. Elle est dédiée au saint martyr d'Arles, titulaire de la cathédrale de Lodève, dont le culte s'est largement répandu dans le midi de la France. C'est une antique église paroissiale dont le service religieux finit par être transféré dans l'église du castrum de Saint-Michel, son annexe. Cependant, elle ne fut pas abandonnée et chaque année encore, les populations du plateau du Larzac héraultais s'y rassemblent pour la fête de Saint Geniès.

Saint Fulcran la nomme par deux fois dans son testament en 988 : elle lui appartenait, c'est pourquoi il donne la moitié de ses revenus à l'autel majeur de la cathédrale de Lodève, et l'autre moitié au chanoine Bernard pour que, chaque année, à la Saint-Geniès, il fasse brûler un cerge de sept deniers pour le repos de son âme. (Cart. Lod. p. 15 et 16). En 1123, elle est mentionnée parmi les possessions de l'abbaye Saint-Sauveur de Lodève dans la bulle de Callixte II (Gal. Christ. VI instr. col. 278). Elle est encore mentionnée dans la liste synodale de 1252 "ecclesia Sancti Genesii de Furnis" (Pouillé p. 579) et dans la Description du diocèse de 1331 nous constatons qu'elle est revenue parmi les possessions de l'évêque puisqu'il est dit qu'elle est à sa collation. (Pouillés p. 601). Dans deux documents de la fin du XIV^e siècle, elle ne figure plus sur les listes, mais à sa place nous y trouvons l'église de Saint-Michel d'Alajou, ce qui nous indique que c'est dans le cours de ce siècle que s'est fait le transfert de la paroisse. (Pouillés p. 605 et 608).

SAINT-MAURICE-NAVACELLE

Saint-Vincent de Soulagès

Cette église n'existe plus aujourd'hui, et sans doute, depuis fort longtemps, car, seul, le Cartulaire de Gellone la mentionne aux XI-XII^e siècles. Gaston Combarrous dans ses "Tables du Cartulaire de Gellone" (p. 78) indique des "vestiges de cette église à la Barre". La Barre est une ferme située sur le G.R.7, à gauche de la route D.25, à mi-chemin entre Saint-Pierre de la Fage et Saint-Maurice. Cependant, sur la droite de cette même route, et dans la commune de la Vacquerie, la carte topographique de l'I.G.N. indique le tènement de Soulagès.

Par un acte daté de 1077-1099, Déodat Desplas donne l'église Saint-Vincent avec le quart de Soulagès au monastère de Gellone : "ecclesiam Sancti Vincencii, cartam partem de Solatico" (Cart. Gel. p. 185). On retrouve cette donation dans une liste des biens appartenant au monastère dressée en 1122 : "le don qu'a fait Déodat Desplas de l'église Saint-Vincent de Soulagès" (Cart. Gel.

p. 137). Enfin, en 1126, Guilhem, fils de Richilde, du castrum d'Esparron (Gard) donne à l'abbaye de Gellone le quart de tout ce qu'il possède dans le territoire de l'église Saint-Vincent de Soulagès, "quartam partem quam habeo in ecclesia Sancti Vincenti de Solatico" (Cart. Gel. p. 361-362). Une précision intéressante nous est fournie par le texte : cette église se trouvait sur le territoire de la paroisse de Saint-Maurice, "ecclesia autem hec in parrochia Sancti Mauricii". A cette date, elle n'était donc pas ou plus paroissiale. Elle a dû être totalement abandonnée puisqu'il n'en est plus question par la suite : la Description des églises de 1331 ne la mentionne pas, ce qui montre qu'à cette époque on en avait complètement perdu le souvenir.

LA VACQUERIE - SAINT MARTIN de CASTRIES

Saint-Martin de Castries

Bien que cette église soit demeurée paroissiale jusqu'à la Révolution française, je la range dans cette étude, comme j'ai déjà fait pour Saint-Pierre de Mérifons (2), car elle fut toujours rurale, c'est-à-dire située à l'écart de toute agglomération. Ses restes, du plus pur style roman, se voient encore, envahis par la végétation, à droite du chemin qui va de la Trivalle au château d'Azirou : ils mériteraient d'être dégagés. Elle appartenait à l'abbaye de Gellone, tout comme la seigneurie de ce secteur du Larzac.

Les textes mentionnant le territoire de Castries et son église Saint-Martin sont nombreux dans le cartulaire de Gellone. Le premier est daté de l'an 807 : il est intitulé "donation et aumône faits au bienheureux Guilhem par le sérénissime roi d'Aquitaine Louis" (il s'agit de Louis-le-Pieux). Cet acte est assurément apocryphe, écrit au XI^e siècle pour défendre les possessions du monastère qui étaient alors contestées, mais il nous permet de connaître quelles étaient les appartenances que l'on faisait remonter à la fondation de l'abbaye : il n'est d'ailleurs pas impossible que Louis-le-Pieux soit effectivement le donateur de ce territoire et de son église, car il fut un grand bienfaiteur des monastères de son royaume d'Aquitaine. Ce qui est certain, c'est que cette église fut de tout temps en la possession de l'abbaye de Gellone. Elle figure, cela va de soi, sur tous les documents officiels du diocèse de Lodève. La liste Synodale de 1252 la cite en ces termes "ecclesia Sancti Martini de Castris" (Pouillés p. 579). La Description des églises, à son habitude, nous donne sa situation canonique : "L'église Saint-Martin de Castries est paroissiale et curiale. Elle appartient au monastère et à l'abbé de Saint-Guilhem du Désert qui la confère à un moine appelé prieur et qui doit présenter un prêtre séculier à l'évêque pour la charge des âmes". (Pouillés p. 602).

PEGAIROLLES DE L'ESCALETTE

Saint-Vincent de la Goutte

Cette église dont il ne reste aujourd'hui que des vestiges, était située sur la falaise du Larzac qui domine à l'est le village de Pégairolles : on y accède par la route

D 155 E. jusqu'à la ferme de Camp Rouch et ensuite par un chemin qui mène à la source de la Padénette.

Cette très vieille église - le vocable de saint-Vincent nous rappelle l'établissement des Espagnols en Septimanie aux VIII-IX^e siècles - fut donnée avec son territoire par Saint-Fulcran à l'abbaye Saint-Sauveur de Lodève qu'il venait de fonder : "L'église qui est établie en l'honneur de Saint-Vincent avec la "villa" que l'on appelle "Goutte" (Cart. Lod. p. 13). Nous la retrouvons, comme il se doit, dans la bulle de Callixte II en faveur de l'abbaye Saint-Sauveur de Lodève ; "ecclesiam S. Vincentii de Gutta". (Gal. Christ. VI instr. col. 278). La liste synodale de 1252 la mentionne (Pouillés p. 580), et la Description du diocèse en 1331 nous renseigne sur sa situation canonique : "l'église Saint Vincent de la Goutte était autrefois paroissiale. Elle est à la collation de l'évêque. Elle est devenue rurale (c.a.d. non paroissiale) par décision de Guillaume de Mandagot, évêque de Lodève" (Pouillés p. 591). Un texte du Livre Vert (p. 67) attribue cette décision à Déodat de Boussagues son prédécesseur. C'est donc au début du XIV^e siècle qu'elle a cessé d'être paroissiale. Le texte de la Description du diocèse nous montre qu'à cette époque, elle a cessé d'appartenir à l'abbaye du Saint-Sauveur, mais nous ne savons pas quand la chose s'est faite ni pour quelle raison.

Saint-Clément

Cette église n'est connue que par l'unique mention de la Description du diocèse de 1331 : à propos de la paroisse de Pégairolles, il est dit : "elle a une chapelle annexe, Saint-Clément, située à la montagne et rurale" (Pouillés p. 591). Le terme de "montagne" dans ce document désigne le Larzac, mais où la situer exactement ? Aucune carte ne l'indique, ni celle de Cassini, ni celle de l'I.G.N. Sur cette dernière ne figure même pas un tènement de ce nom. Le dictionnaire topographique de Hamlin ne la connaît pas ! Pauvre église qui a disparu sans laisser de trace !

SAINT-ETIENNE DE GOURGAS

Saint-Christophe

Voilà une autre église qui ne nous est connue que par la Description du diocèse de 1331. A propos de l'église de Saint-Etienne de Gourgas, il est dit : "elle a une chapelle rurale en l'honneur de Saint-Christophe" (Pouillés p. 592). Aucune carte ancienne ou actuelle ne l'indique et aucun tènement ne porte son nom. Cependant l'ancien archiviste de l'Hérault, Oudot de Dainville, l'avait notée dans sa documentation toponymique d'après un compoix de 1769 (Archives Nationales, Fonds Dainville). Comme pour Saint-Clément à Pégairolles de l'Escalette, il faudrait peut-être interroger les "anciens" susceptibles de nous apporter un peu de lumière ?

SOUMONT

Saint-Michel de Sauclières (Grandmont)

Ce n'est pas de la magnifique église romane du prieuré de Grandmont dont je veux parler : elle est dédiée à la Vierge Marie, comme toutes les églises de l'Ordre de Grandmont ; mais de l'église qui a existé en ce lieu bien avant la fondation du prieuré et qui était dédiée à Saint-Michel ; c'est elle qui a donné au prieuré le nom usuel de Saint-Michel de Grandmont. (3)

En effet, bien avant la fondation du prieuré grandmontain à la fin du XII^e siècle, il existait en ce lieu une église pour le service religieux de la population qui habitait alors le plateau. C'est d'elle qu'il est question dans le testament de Saint-Fulcran (988) parmi les églises qu'il

donne au siège épiscopal et au chapitre : "et in villa quam vocant Cerclarias ecclesiam quae est fundata in honorem S. Michaelis" (Cart. Lod. p. 15-16). Le mot "villa" au Moyen-Age désigne le village avec les champs, les prés, les bois, etc. (cf. les dictionnaires du latin médiéval). Quant au mot "cerclarias" il a fini par donner en français : "Sauclières". Ce nom désigne un lieu planté de bois de châtaigniers avec lesquels on confectionne des cercles de tonneaux (cf. Hamlin dic. top. et étym. p. 366). Dom Hébrard avait déjà identifié l'église Saint-Michel de Cerclarias avec notre Saint-Michel de Grandmont (cf. "Un diocèse languedocien : Lodève Saint-Fulcran" p. 48) - identification reprise par André Soutou (dans B.S.A.H.H.C.H., 1986 n° 9 p. 72-75) et Robert Saint-Jean (Prieurés Grandmontains de l'Hérault, 1988 p. 10) - en faisant remarquer que le tènement entre la Lergue et Soumont, toujours boisé de châtaigniers avec lesquels on faisait des cerceaux, porte le nom des "cerclardas" les Sauclières. En 1162, la bulle d'Alexandre III en faveur de l'Église de Lodève cite la "chapelle" annexe de l'église paroissiale de Soumont (Cart. Lod. p. 27) : il ne peut s'agir que de notre Saint-Michel de Sauclières, Soumont n'ayant jamais eu d'autre lieu de culte sur son territoire.

La Description du diocèse de 1331 est précieuse, car elle distingue l'église du prieuré grandmontain de celle de Saint-Michel : le prieur est tenu de présenter à l'évêque un chapelain - capellanus en latin, qui a donné capelan en occitan, mot synonyme de curé - soit un frère de son ordre, soit un prêtre séculier, qui reçoit de l'évêque la charge des âmes et qui est tenu de venir aux synodes : ceci nous montre que l'église Saint-Michel est traitée comme n'importe quelle paroisse du diocèse. Un peu plus loin, il est question de la fondation de messes en faveur des évêques et des membres du chapitre cathédral de Lodève : elles doivent être célébrées à "l'autel de Saint-Michel archevêque dans la chapelle qui jouxte la grande église." (Pouillés p. 593). C'est la chapelle Saint-Michel qui est accolée au mur nord de l'église du prieuré et qui n'a aucune communication avec elle : la construction actuelle est du XIV^e siècle, mais nous savons qu'elle a succédé à un édifice plus ancien dont l'inscription commémorative de la dédicace, en caractères romans, est placée au-dessus de la porte. Les fouilles récentes faites au chevet de l'église du prieuré (4) ont permis de découvrir des sépultures bien antérieures à sa fondation qui ont appartenu sans contexte au cimetière de l'église Saint-Michel de Sauclières. Pour résumer, nous dirons qu'il a existé en ce lieu une église dès l'époque carolingienne : elle fut donnée par Saint-Fulcran au siège épiscopal et au chapitre en 988 ; en 1162 elle était annexe de Soumont comme nous l'apprend la bulle du pape Alexandre III ; lors de la fondation du prieuré grandmontain à la fin du XII^e siècle, elle fut annexée à ce prieuré.

SAINT-JEAN DE LA BLAQUIERE

Saint-Pierre de Fraissinet

Cette église n'est connue que par trois textes du cartulaire de Gellone. On n'en connaît plus l'emplacement et aucun tènement de la commune de Saint-Jean de la Blaquière ne porte aujourd'hui ce nom. Pourtant un acte de 1006 (Cart. Gel, p. 7) mentionne la "villa de Faixineto" ce qui peut se traduire par village de Fraissinet. Mais ce lieu de peuplement a disparu comme tant d'autres avec le regroupement des populations rurales qui s'est opéré tout au long du Moyen-Age.

Ce village avait son église dédiée à Saint Pierre : deux actes du cartulaire de Gellone (p. 137 et 179) mentionnent le don de trois sétérées de terre situées à Saint-

Pierre de Fraissinet, et l'acte de la page 179 parle même de paroisse "in parrochia Sancti Petri de Fraisseneth" ; mais le titre de cet acte qui est repris dans la Nomenclature des biens de l'abbaye à la page 137, situe ce don dans la viguerie de Trapes et dans la paroisse de Saint-Jean de Pleus ou de la Blaquièrre : "in vicaria trapiensi, in parrochia Sancti Johannis de Pleus". Combar nous fait remarquer que le nom de "Trapes" se trouve à Saint-Pauline (commune de Saint-Jean de la Blaquièrre) mais que l'on ne sait rien sur cette viguerie (Tables du Cartulaire de Gellone, p. 84). La carte topographique porte le tènement de Trapes au sud du village de Saint-Jean de la Blaquièrre et des ruines de Sainte-Pauline. Quant à la paroisse Saint-Pierre de Fraissinet, elle a dû être rapidement absorbée par celle de Saint-Jean de Pleus et son église a disparu sans laisser de traces. La Description du diocèse, si bien renseignée, n'en souffle mot, alors qu'elle mentionne des édifices à l'état de ruines ; ce qui nous laisse croire que sa disparition est ancienne.

LE BOSQ

Saint-Vincent de Mazonis

Cette ancienne église paroissiale - son titulaire, Saint-Vincent de Saragosse, évoque les Espagnols émigrés en Septimanie aux VIII-IX^e siècles à cause des persécutions dont ils étaient l'objet de la part des Sarrasins - était située entre la Lergue et le pic de Gibret, non loin de la route nationale N9 : le tènement porte le nom de Saint-Vincent (Carte topographique n°9 I.N.G.). Elle fut abandonnée au profit d'une autre église, également dédiée à Saint-Vincent, construite au village de Salelles, où la plus grande partie de la population s'était regroupée.

La première mention connue se trouve dans le testament de Saint-Fulcran : il en fait donation, avec le village de Mazonis et le castrum de Gibret à l'autel-majeur de la cathédrale Saint-Geniès de Lodève "ecclesiam quae est fundata in honorem S. Vincentii cum ipsa villa quam vocant Mazonis" (Cart. Lod. p. 14). Nous la retrouvons dans la bulle d'Alexandre III en faveur de l'église de Lodève (id. p. 27). Le Livre Vert (p. 51 et 68) nous apprend que Guilhem de Caselles, évêque de Lodève de 1241 à 1259, fit don de cette église avec ses revenus au prieuré grandmontain de Saint-Michel, afin qu'il soit possible de faire vivre douze moines dans ce monastère. La Description du diocèse de 1331 nous dit qu'à cette époque, le service religieux de cette paroisse se fait habituellement dans la chapelle qui a été construite à Salelles ; il signale en particulier que les fonts baptismaux y ont été

transférés parce que "l'accès de l'église Saint-Vincent est difficile, particulièrement en hiver". Il est à présumer que petit à petit on perdit l'habitude de se rendre à Saint-Vincent de Mazonis et que, l'édifice n'étant plus entretenu, il tomba en ruine.

Gérard ALZIEU

NOTES DE LA REDACTION

Pour le présent article, l'état ou l'inexistence de repérage précis n'ont pu permettre de l'enrichir d'illustrations. Ce n'est que partie remise. Pour les sources, elles sont données dans chaque rubrique.

- (1) Pour les 2 précédents articles de l'abbé Gérard Alzieu, se reporter aux bulletins du GREC n° 42/43 (1987) p. 11-18, n° 46-47-48 (1988) p. 24-29
- (2) Cf article de Joseph Couffinal dans le présent numéro sur "Si Mérifons m'était conté"
- (3) cf article Paul Miramont, GREC 49/50 (1988-9) p. 43/52, et, dans le présent bulletin n° 51/52, notice de Jacques Thibert et article de G. Mareau, P. Delon, M. Cauvy (G.A.L.) dolmen n° 3 de Grandmont
- (4) Ces fouilles furent effectuées en 1983 sous la direction de Michel Olive, alors président du GREC, l'équipe du G.A.L. s'étant chargée des travaux en pré-histoire (voir, et en rectifier p. 23, l'attribution in "Prieurés Grandmontains de l'Hérault" article sur Grandmont, l.8, gauche)

BIBLIOGRAPHIE

- Alaus, Cassan, Meynial, Cartulaire de Gellone, Montpellier 1898
- G. Combar nous, Index des noms de lieux et de personnes dans le Cartulaire de Gellone, Clermont-l'Hérault, 1975
- François, Perrin, de Font-Réaulx, Pouillés des Provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse, Paris, 1972
- E. Martin, Cartulaire de Lodève, Montpellier, 1900
- Abbé Rouquette, Le Livre Vert de Lodève, 1923
- R. Saint-Jean et J. Nougaret, Prieurés Grandmontains, 1988
- A. Soutou, Bulletin de la Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault, 1986 n°9
- Gallia Christiana, Tome VI, Paris, 1739
- Institut Géographique National, Cartes topographiques n°2642 est et ouest/2643 est et ouest